



Un représentant de la société Pomerleau, **Claude Parent**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le président du conseil d'administration du Musée des maîtres et artisans du Québec, **Éric Devlin**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le directeur de Saint-Laurent, **Marc Blanchet**, la responsable de la culture au comité exécutif de la Ville de Montréal, **Helen Fotopulos**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la députée de L'Acadie et ministre **Christine St-Pierre**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, le député de Saint-Laurent et ministre, **Jean-Marc Fournier**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, et l'honorable **Stéphane Dion**, député de Saint-Laurent-Cartierville, réunis pour la première pelletée de terre de la Bibliothèque du Boisé.

Le coup d'envoi est donné pour la BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

Le 26 août dernier, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, **Christine St-Pierre**, le député de Saint-Laurent, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement du Québec, **Jean-Marc Fournier**, le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, la responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal, **Helen Fotopulos**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et ses collègues du conseil de Saint-Laurent ont procédé à la première pelletée de terre symbolique de la nouvelle Bibliothèque du Boisé devant une centaine d'invités.

Cette cérémonie faisait suite à l'octroi en juillet dernier par le conseil de Saint-Laurent d'un contrat de 24,72 millions \$ à Pomerleau inc. pour la construction de cet édifice qui comprendra aussi un centre d'exposition et la réserve muséale du Musée des maîtres et artisans du Québec. Les travaux débuteront en août 2011 et se termineront à l'hiver 2012-2013.

Il s'agissait de la concrétisation de ce projet d'envergure qui bénéficiera du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011.

SUITE PAGE 7

SOMMAIRE

- 2 Mot du maire
- 2 Calendrier
- 3 Une campagne qui se démarque
- 3 Saint-Laurent adopte son budget 2012 : un exercice totalisant 72,4 millions \$
- 4 Réunis pour la paix
- 4 À la découverte de Saint-Laurent
- 4 Saint-Laurent dévoile son nouveau site Internet
- 4 Vérifiez la pile!
- 5 Les entreprises laurentiennes face aux choix de l'avenir
- 6 Collecte des feuilles mortes
- 6 Objectif atteint pour les barils d'eau de pluie
- 6 La mairie de Saint-Laurent honorée
- 6 Les arbres à l'honneur dans le boisé
- 6 Protection des arbres lors de travaux
- 7 Inscriptions sur Loisirs en ligne
- 7 Le patinage libre est de retour
- 7 Concours « Musée »
- 8 Lauréats du concours Maisons fleuries

SECTION SPÉCIALE

Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent en 2010

3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

Ouverture de la Saison culturelle à la NOUVELLE salle Émile-Legault

Louverture de la Saison culturelle 2011-2012 a eu lieu le 1^{er} octobre dernier en compagnie du **quartette acoustique Misses Satchmo** avec un hommage aux plus belles années du jazz. Organisé par Saint-Laurent, cet événement gratuit s'est tenu dans la nouvelle salle Émile-Legault, qui a été entièrement rénovée au cours de la dernière année. C'était l'occasion pour tous les citoyens de découvrir leur nouvelle salle de spectacle et de constater les nombreuses améliorations qui y ont été apportées. Le quartette acoustique Misses Satchmo a aussi été grandement apprécié. Ses membres ont revisité avec un enthousiasme rafraîchissant et devant une salle comble le répertoire de Louis Armstrong et certaines des plus belles pièces de Billie Holiday, d'Ella Fitzgerald, de Louis Prima et de Cab Calloway.

SUITE PAGE 5



Le quartette acoustique Misses Satchmo

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Vous trouverez dans ce numéro un bon résumé des projets qui nous ont occupés ces derniers mois. Il y a, bien sûr, le début de la construction de la **nouvelle bibliothèque**. C'est une réalisation qui mobilise nos forces vives depuis déjà au moins deux ans et qui, avec le futur complexe sportif, fera une différence notable dans notre offre de services en culture et loisirs. Mes collègues du conseil et moi croyons que l'importante croissance démographique remarquée à Saint-Laurent depuis quelques années reflète le désir des résidents et, plus particulièrement, des familles de s'épanouir dans un environnement sain et de bénéficier de services et d'infrastructures de qualité. Voilà pourquoi nous orientons toujours nos décisions dans ce sens, et le budget 2012 ne fait pas exception. Je vous invite d'ailleurs à en lire les faits saillants en page 3.

J'aimerais également attirer votre attention sur le succès récolté par la campagne de sécurité routière que nous avons réalisée autour des écoles en collaboration

avec deux commissions scolaires et le SPVM. Ceci démontre ce que nous pouvons accomplir lorsque différentes organisations dirigent leurs efforts vers un objectif commun.

Les rénovations majeures entreprises à la **salle Émile-Legault** représentent un autre bel exemple de partenariat réussi. Conscients des travaux qui y étaient nécessaires pour améliorer le confort autant des spectateurs que des artistes, plusieurs partenaires, dont Saint-Laurent, ont collaboré pour permettre de doter cette salle des meilleurs équipements et, aussi, d'en favoriser l'accessibilité universelle. L'ouverture de la Saison culturelle, le 1^{er} octobre dernier, a confirmé que ces investissements en valaient la peine. Les Laurentiens et les Laurentiennes disposent désormais d'un endroit digne de recevoir les héritiers des Compagnons de Saint-Laurent.

En terminant, je vous invite à consulter le Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent en 2010 dans les pages centrales. Les réalisations présentées illustrent les efforts que le conseil a déployés afin de poursuivre le développement de Saint-Laurent malgré l'instabilité économique des dernières années.

Je souhaite à tous un bel automne, une saison qui ne manque pas de charme, comme nous le rappelle chaque année le foisonnement de couleurs dans nos rues et nos parcs!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCA



Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

CONSEIL DE SAINT-LAURENT

Alan DeSousa, FCA
Maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal



Francesco Miele
Conseiller de la Ville,
district de
Côte-de-Liesse



Aref Salem
Conseiller de la Ville
et conseiller associé,
district de
Norman-McLaren



Maurice Cohen
Conseiller
d'arrondissement,
district de
Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère
d'arrondissement,
district de
Norman-McLaren

Adjoint du directeur d'arrondissement et
chef de la Division des communications
et des relations avec les citoyens
Paul Lanctôt

MAIRIE DE SAINT-LAURENT
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement
par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent
peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage : 45 000 copies



Papier recyclé et recyclable

Calendrier

Voici au moment d'aller sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au **311**.

(Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

Novembre

Jusqu'au 12 novembre • Exposition Rétrospective 1974 à 2011 Peintures de Maurice D'Amour
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

1^{er} novembre • Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

2 novembre • Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

3 novembre • Grands explorateurs Destination Tombouctou
Salle Émile-Legault, 19 h 30

7 novembre • Film • Cabotins
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

8 novembre • Théâtre • Le sens
Salle Émile-Legault, 19 h 30

10 novembre • Danse • S'envoler
Salle Émile-Legault, 19 h 30



13 novembre Concert endimanché Madeleine Royer
Centre des loisirs, 14 h, *gratuit*

14 novembre • Lundi littéraire Théâtre à lire : Jasmine Dubé
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

19 novembre au 23 janvier • Exposition Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h (voir la page 4)

20 novembre au 17 décembre Exposition • Céramique de l'École du meuble de Montréal
Musée des maîtres et artisans du Québec, mercredi au dimanche de 12 h à 17 h



25 novembre Rendez-vous du vendredi Roman Zavada
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

26 novembre Film • Le club des crocodiles
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

Décembre

1^{er} décembre Grands explorateurs L'Ouest américain
Salle Émile-Legault, 19 h 30



5 décembre Lundi littéraire André Lemelin, conteur traditionnel
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

6 décembre • Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

7 décembre • Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

9 décembre • Rendez-vous du vendredi • Belzébuth
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

11 décembre • Théâtre • Noël 1933
Salle Émile-Legault, 16 h

21 décembre • Grands concerts La nativité selon Bach
Église Saint-Sixte, 19 h 30

Midi-causeries

Bibliothèque, 12 h

2 novembre Medieval wonders of Czech Republic

9 novembre Comment tripler sa mémoire après 50 ans

16 novembre Provence à vélo

23 novembre 150 ans de transport collectif à Montréal

30 novembre Le Viet Nam : un passé héroïque, un peuple attachant

7 décembre Introduction to tai chi and yoga

Une campagne qui se démarque

La campagne de sécurité routière lancée à la rentrée sur le territoire de Saint-Laurent a reçu un excellent accueil. Réalisée par l'arrondissement en collaboration avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), la Commission scolaire English-Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), celle-ci visait à sensibiliser la population à l'importance d'adopter un comportement sécuritaire en tout temps, et plus particulièrement aux abords des écoles.

Articulée autour de trois messages percutants, la campagne a été déployée près des dix-huit écoles participantes au moyen de 81 grands panneaux et d'affichage sur différents supports disponibles sur le territoire, dont 12 abribus et 24 colonnes Pattison. De plus, des agents du SPVM, des agents de stationnement et des patrouilleurs de la Sécurité urbaine de Saint-Laurent ont effectué de la sensibilisation et exercé une surveillance accrue sur le terrain lors des quatre semaines de la campagne.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa** (au centre), accompagné de **Diane Lamarche-Venne**, présidente de la CSMB, des membres du conseil de Saint-Laurent (**Francesco Miele**, conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Aref Salem**, conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Maurice Cohen**, conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, et **Michèle D. Biron**, conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren) ainsi que de deux agents de la Patrouille de sécurité urbaine de Saint-Laurent.

Démocratie

Saint-Laurent adopte son budget 2012 : un exercice totalisant 72,4 millions \$

Lors d'une séance spéciale tenue le 17 octobre dernier, le conseil de Saint-Laurent a adopté son budget pour l'année 2012. L'enveloppe budgétaire accordée à Saint-Laurent par Montréal est de 63,3 millions \$ alors que les revenus anticipés s'élèvent à 9,1 millions \$ pour un budget totalisant 72,4 millions \$.

Le budget en bref

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, 9,7 millions \$ seront consacrés à l'administration générale, une baisse de 754 500 \$ par rapport à l'an dernier. Près de 1,2 million \$ seront alloués à la sécurité publique et 21,2 millions \$ au transport, ce qui comprend les travaux de voirie et l'enlèvement de la neige. Aussi, 10,2 millions \$ seront consacrés à l'hygiène du milieu, 1,1 million \$ à la santé et au bien-être, 4,1 millions \$ à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement de même que 23,3 millions \$ aux loisirs et à la culture.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Adopté à la séance spéciale du 6 septembre dernier, le PTI 2012-2014 totalise la somme de 24 millions \$. En 2012, un montant d'investissement net de 12 millions \$ sera alloué au programme d'investissements de Saint-Laurent, ce qui correspond à des emprunts à la charge des contribuables du même montant. Précisons que l'investissement total brut correspondra à 85 millions \$ en considérant les autres sources de financement, dont les subventions gouvernementales.

Maintien de la qualité des services

Devant son obligation légale d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'arrondissement a appliqué d'importantes compressions budgétaires et diverses mesures de rationalisation au sein de son organisation. Malgré ses efforts pour y arriver, l'administration laurienne doit adopter une taxe relative aux services de l'ordre de 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera, par exemple, un montant de 20 \$ par tranche de 100 000 \$ d'évaluation. Les sommes ainsi recueillies permettront d'équilibrer le budget 2012.

Il s'agit d'une décision qui a été motivée par le souci du conseil de préserver la qualité de vie des résidents comme l'explique le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa : « L'instabilité économique des dernières années, qui subsiste encore aujourd'hui, a engendré maints défis financiers qu'il a fallu relever. Mes collègues du conseil et moi nous sommes ainsi retrouvés devant un choix difficile pour préserver la qualité de vie de la communauté. »

Protection des infrastructures

Dans un objectif d'assurer la pérennité de ses infrastructures, Saint-Laurent investira 1,5 million \$ pour des travaux de réfection de pavage et de trottoirs en 2012. Un montant de l'ordre de 200 000 \$ est prévu pour la réalisation de travaux de réhabilitation des artères commerciales et le remplacement de lampadaires.

Le Plan directeur des bâtiments ayant permis d'identifier les priorités d'investissements pour l'ensemble du parc immobilier, une somme de 1,3 million \$ sera allouée en 2012 pour assurer la protection des bâtiments publics. Enfin, Saint-Laurent a prévu un investissement de 1,5 million \$ pour pour-

suivre son programme de remplacement des véhicules municipaux.

Plan de transport local

Un investissement de 740 000 \$ sera aussi consenti pour les mesures découlant du Plan de transport local. Ce dernier sera financé par le surplus libre de l'arrondissement. De cet investissement, plus de 300 000 \$ seront affectés à la sécurité des déplacements et à la qualité de vie. Afin de favoriser le transport collectif et actif, une somme de 320 000 \$ sera allouée à divers travaux de marquage et de signalisation.

Croissance démographique

« Saint-Laurent présentant la plus importante croissance démographique de Montréal avec 9,6 % comparativement à 2,3 % pour la moyenne des arrondissements, nous croyons que les familles qui ont choisi de s'établir sur notre territoire l'ont fait pour la qualité des services que nous offrons. C'est pourquoi nous sommes confiants que notre budget 2012 nous permettra de soutenir notre développement et de réaliser tous les projets auxquels la population a déjà donné son appui », a conclu le maire DeSousa.

Réunis pour la paix

Le 21 septembre dernier, de 12 h à 13 h, la population était invitée pour une dixième année consécutive à une cérémonie soulignant la **Journée internationale de la paix** au parc BeauDET. Près de 200 participants ont pris part à cet événement pendant lequel une chorale composée de familles laurentiennes a interprété plusieurs compositions sur cette thématique.

Des personnalités laurentiennes ont également livré des témoignages de paix. Elles ont été suivies par des élèves de l'école secondaire Saint-Laurent et de l'école Morand-Nantel, qui ont récité des messages qu'ils avaient composés. Les messages de l'ensemble des participants seront exposés au Centre des loisirs de Saint-Laurent, puis transmis à l'Organisation des Nations Unies, à New York.



De gauche à droite, **Vanessa Hung**, technicienne en loisir à l'école secondaire Saint-Laurent, **Brian Karmazin**, attaché politique représentant de l'honorable Stéphane Dion, député de Saint-Laurent-Cartierville, **Louise Lemay**, attachée politique et représentante de Jean-Marc Fournier, député de Saint-Laurent, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement du Québec, **Diane Eng**, attachée politique et représentante de Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et députée de L'Acadie, **Alan DeSousa**, maire de Saint-Laurent, **Michèle D. Biron**, conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Francesco Miele**, conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Taki Kérimian**, commissaire, vice-présidente du Comité exécutif et membre du Comité de gouvernance et d'éthique pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **Gigi Vidal**, membre du comité organisateur et directrice du bureau des affaires communautaires de l'Assemblée spirituelle des Bahá'ís du Grand Montréal, ainsi que trois des participants qui ont lu des messages de paix, **Etlyn Jeune**, **Dylan Sabih-Vidal** et **Jessica Pierre-Louis**.

À la découverte de Saint-Laurent

Les visiteurs de la mairie, située au 777, boulevard Marcel-Laurin, ont jusqu'au 8 février pour découvrir l'exposition **Une étrange conduite**. Celle-ci présente l'histoire du premier aqueduc de Saint-Laurent ainsi que les initiatives actuelles déployées en la matière.



Du 19 novembre au 23 janvier au Centre des loisirs, 1375, rue Grenet, l'exposition **Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent** dévoilera une série de photos de lieux inédits ayant marqué l'histoire du territoire laurentien des années 1950 à 1980 et permettant d'illustrer le Saint-Laurent de l'époque, l'évolution de son territoire et la transformation de ses quartiers disparus.

Saint-Laurent dévoile son nouveau site Internet



ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

En collaboration avec la Division Internet et médias sociaux de la Ville de Montréal, l'équipe de la Division des communications et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de Saint-Laurent est fière de présenter le nouveau site Internet de Saint-Laurent.

Plus dynamique et aérée, la nouvelle interface simplifie la recherche d'informations pour les utilisateurs en page d'accueil.

Le site est divisé en quatre grandes sections : Services aux citoyens, Activités et loisirs, Affaires et économie et Mairie d'arrondissement.

Chaque section regroupe des renseignements utiles et pratiques sur les services disponibles à Saint-Laurent.

La migration du site, qui a nécessité plusieurs mois de travail, a pour objectif de non seulement faciliter l'accès aux informations en ligne, mais également de bonifier l'offre de services aux citoyens en termes de nouvelles technologies. Il est important de noter que tous les arrondissements présentent désormais une structure commune. Cette façon de faire vise, entre autres, à uniformiser les outils de communications produits par la Ville de Montréal.

Vérifiez la pile!



L'arrondissement de Saint-Laurent invite les citoyens à vérifier la pile de l'avertisseur de fumée de leur résidence en même temps qu'ils effectueront le changement d'heure dans la nuit du samedi 5 novembre au dimanche 6 novembre. Il faudra reculer toutes les horloges d'une heure.

Le bon fonctionnement d'un avertisseur de fumée est le moyen **le plus efficace** et le plus économique pour alerter les occupants d'une résidence de la présence de fumée.

SUITE DE LA PAGE 1

Ouverture de la Saison culturelle à la nouvelle salle Émile-Legault

Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, a accueilli les spectateurs avec beaucoup d'enthousiasme et expliqué l'importance de cette salle pour la communauté : « Notre équipe de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social redouble d'efforts chaque année afin d'offrir aux citoyens une programmation culturelle originale et diversifiée. Bon nombre des activités proposées sont présentées dans la salle Émile-Legault. Quel bonheur de constater que Saint-Laurent dispose maintenant d'une salle de spectacle qui marie confort et technologie, tout en tenant compte des principes d'accessibilité universelle. Notre collaboration dans ce projet démontre notre volonté d'offrir à notre population un milieu de vie de qualité, ce qui touche aussi nos installations. »



Rappelons que le projet de la salle Émile-Legault a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires. Ainsi, le gouvernement fédéral a octroyé 3,6 millions \$, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a versé 1,6 million \$ et l'arrondissement de Saint-Laurent ainsi que le cégep de Saint-Laurent ont alloué chacun 1 million \$. Dans le cadre du projet de rénovation, des améliorations majeures ont été réalisées sur le plan de l'acoustique, de la disposition des sièges et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. D'une capacité de près de 500 places, ce lieu culturel sera apprécié tant par les spectateurs que les artistes.



Le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, la députée de L'Acadie et ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, **Christine St-Pierre**, le directeur général du cégep de Saint-Laurent, **Paul-Émile Bourque**, le député de Saint-Laurent, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement du Québec, **Jean-Marc Fournier**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, ainsi que le président du conseil d'administration du cégep de Saint-Laurent, **Gilles Filion**.

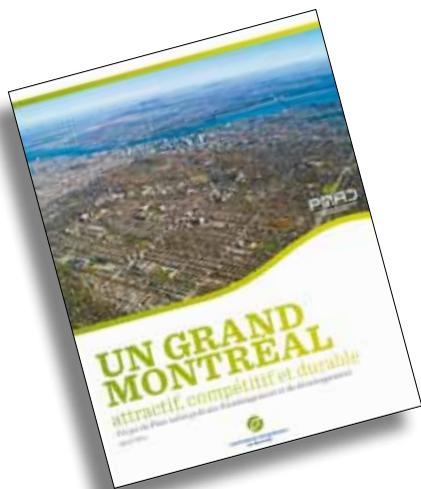
Affaires

Les entreprises laurentiennes face aux choix de l'avenir

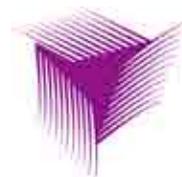
« Pour assurer une évolution harmonieuse de notre arrondissement, de notre ville et de notre région, il faut regarder loin devant. Nos décisions, il faut les prendre en pensant à la prochaine génération », a déclaré le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, conférer le 17 octobre devant la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent, à l'hôtel Crystal.

Le maire de Saint-Laurent a invité les entreprises à s'intéresser au **Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)** afin de comprendre l'impact de l'évolution du territoire métropolitain. Il a ajouté que la croissance soutenue de Saint-Laurent repose sur un partenariat public-privé à large échelle. La population de Saint-Laurent continuant à augmenter, il a précisé qu'il faut donc construire de nouveaux logements, de nouveaux commerces et de nouveaux équipements collectifs.

« Saint-Laurent a choisi depuis longtemps un mode de développement axé sur la création d'une communauté où l'on peut vivre, travailler, étudier, dans un milieu de grande qualité et axé sur la densification », a rajouté M. DeSousa avant de conclure en expliquant que l'arrondissement se doit de rentabiliser au maximum les infrastructures publiques, ce qui est une des orientations fondamentales du PMAD.



Le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Alan DeSousa**, en présence du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent, **Norman Chenail**, lors du déjeuner-causerie du 17 octobre dernier.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE SAINT-LAURENT

CHAMBER OF COMMERCE
AND INDUSTRY OF SAINT-LAURENT



Collecte des feuilles mortes

Une collecte des feuilles mortes sera offerte aux immeubles résidentiels **entre le 31 octobre et le vendredi 25 novembre 2011** selon le même horaire que la collecte des matières recyclables.

Les feuilles devront être déposées en bordure de rue dans des sacs en papier (disponibles au Bureau du citoyen ou à l'Éco-quartier de Saint-Laurent) ou dans un contenant rigide réutilisable. Rappelons que, pour des raisons de sécurité et pour éviter les refoulements d'égout, **il est interdit de pousser les feuilles mortes dans la rue.**

Objectif atteint pour les barils d'eau de pluie

Grâce à la contribution du Fonds Éco IGA et du *Journal de la Terre*, 200 foyers de Saint-Laurent ont acquis pendant l'été des barils de récupération d'eau de pluie au coût réduit de 25 \$ auprès du Bureau du citoyen et de l'Éco-quartier de Saint-Laurent.

Ce programme s'inscrivait dans le plan d'action pour contrer les refoulements d'égout adopté par le conseil de Saint-Laurent en 2009 afin de mettre sur pied



une série de mesures pour créer un système intégré de gestion des eaux pluviales. « La distribution des barils répondait à deux objectifs que nous nous sommes fixés, soit offrir des programmes en milieu résidentiel afin de réduire les refoulements d'égout et sensibiliser la population aux bienfaits de la récupération d'eau de pluie », a déclaré le maire de Saint-Laurent et responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal, **Alan DeSousa.**

La mairie de Saint-Laurent honorée

La mairie de Saint-Laurent s'est vu décerner la plus haute distinction au programme **ICI ON RECYCLE!**, soit l'attestation de performance de niveau 3. Il s'agit d'une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec, instaurée par RECYC-QUÉBEC afin de souligner les efforts remarquables des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté dans leur établissement des mesures permettant la gestion responsable des matières résiduelles.

Pour Saint-Laurent, l'obtention de cette distinction est un élément de fierté confirmant son engagement en faveur de la protection de l'environnement.



Une campagne de sensibilisation auprès des employés municipaux a ainsi permis de hausser le taux de valorisation des matières résiduelles à la mairie à 85 %.

La mairie de Saint-Laurent devient le premier établissement municipal montréalais à obtenir une telle reconnaissance.

Les arbres à l'honneur dans le boisé

Dans le cadre de la fin de semaine *Nettoyons la Terre*, l'arrondissement de Saint-Laurent, en collaboration avec l'Éco-quartier de Saint-Laurent, a organisé une randonnée guidée intitulée **Un arbre m'a dit** au boisé du parc Marcel-Laurin le dimanche 18 septembre dernier.

Puis d'une vingtaine de participants de tous âges ont pris part à cette activité gratuite, qui leur a permis d'explorer les richesses insoupçonnées de la faune et de la flore du boisé en compagnie d'un expert naturaliste de l'organisme GUEPE. Les randonneurs ont d'ailleurs profité de cette

occasion pour ramasser les débris trouvés en chemin. Ainsi, ce sont près de 70 L de déchets et 70 L de matières recyclables qui ont été recueillis dans le boisé au cours de la journée.

La randonnée au boisé visait non seulement à sensibiliser les participants à l'importance de la protection des espaces verts, mais également à rappeler l'utilité des arbres en milieu urbain. De plus, cette activité a permis de souligner l'Année internationale des forêts décrétée par l'ONU en 2011.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse **Francesco Miele** (à droite), en compagnie des participants à la randonnée dans le boisé du parc Marcel-Laurin.

Protection des arbres lors de travaux

Rappelons que Saint-Laurent exige la protection des arbres sur un terrain privé ou public lors de travaux de construction ou d'excavation et interdit d'endommager ou de couper tout arbre, arbuste ou plante.

Ainsi, tout entrepreneur ou propriétaire qui prévoit effectuer des travaux de construction ou d'excavation sur son terrain doit, tout d'abord, se procurer les permis nécessaires auprès de l'arrondissement de Saint-Laurent et respecter la réglemen-

tation entourant la protection des arbres sur le chantier. Un dépliant expliquant les dispositions requises est disponible au Bureau du citoyen.

IMPORTANT : Des sanctions sont prévues en cas de non-respect du règlement régissant la protection des arbres sur le territoire de Saint-Laurent.

La protection des arbres en milieu urbain est la responsabilité de tous !

RENSEIGNEMENTS :

311 ou ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

Le coup d'envoi est donné pour la Bibliothèque du Boisé

Le coût de la bibliothèque s'élèvera à 25,5 millions \$. Pour le volet bibliothèque, 14,033 millions \$ seront financés par le MCCCCF et la Ville de Montréal en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Par ailleurs, la Ville centre investira 990 000 \$ et l'arrondissement de Saint-Laurent 10,477 millions \$. Pour ce qui est de la réserve muséale, le coût s'élèvera à 4,15 millions \$. Le MCCCCF financera le projet à hauteur de 3,55 millions \$ et le Musée des

maîtres et artisans du Québec injectera 600 000 \$.

D'une superficie d'environ 6 000 m², le nouvel édifice sera stratégiquement localisé dans un secteur central de l'arrondissement, soit sur le boulevard Thimens, dans l'axe civique créé par l'aréna Raymond-Bourque, l'école secondaire Saint-Laurent, le Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci, le Centre des loisirs, la piste cyclable et le parc Marcel-Laurin.



Le patinage libre est de retour

À la suite de travaux effectués à l'**aréna Raymond-Bourque**, les citoyens de Saint-Laurent peuvent à nouveau y pratiquer le patinage libre.

Activités	Jours	Heures	Patinoires	Détails	
PATINAGE LIBRE	Mercredi	15 h à 16 h	A	55 ans ou plus	
		19 h à 20 h	B	Pour tous	
		20 h à 21 h	B	18 ans ou plus	
	Samedi	19 h à 21 h	B	Pour tous	
		Dimanche	13 h 30 à 14 h 30	A	Débutants (avec moniteur)
			14 h à 15 h 30	B	Pour tous
HOCKEY LIBRE	Lundi au vendredi	11 h à 13 h	A	Pour tous Maximum : 25 joueurs	

Tarifs

PATINAGE LIBRE	Enfant : 2 \$ avec carte-loisirs ou 3 \$ sans carte-loisirs
	Adulte : 3 \$ avec carte-loisirs ou 4 \$ sans carte-loisirs
	Gratuit le mercredi soir avec la carte-loisirs
HOCKEY LIBRE	Pour tous : 5 \$ avec carte-loisirs ou 6 \$ sans carte-loisirs

Pour prendre connaissance des faits saillants des séances du conseil tenues en septembre et en octobre, consultez ville.montreal.qc.ca/saint-laurent sous « Mairie d'arrondissement ».



Inscriptions sur LOISIRS en ligne

Session hiver 2012

- **Ateliers culturels**
- Lundi 21 novembre 2011, dès 8 h 30
- **Activités aquatiques**
- Dimanche 11 décembre 2011, dès 8 h 30 (résidents de Saint-Laurent)
- Mercredi 14 décembre 2011, dès 8 h 30 (pour tous)

CARTE-LOISIRS VALIDE OBLIGATOIRE POUR TOUS (MÊME LES ENFANTS)

ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

RENSEIGNEMENTS :
514 855-6110, poste 0

CONCOURS « Musée »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner une pièce de verre façonnée par l'artiste Jean Vallières et faisant partie des collections du Musée des maîtres et artisans du Québec.



Postez ou déposez votre coupon à :

Concours « Musée »
Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Musée » devront être reçus au plus tard le **jeudi 24 novembre 2011**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donne une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 25 novembre 2011.

La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à **M^{me} Alexine-Lise Parent**, qui a remporté le concours d'août. La réponse était « Révélez votre nature ».

Merci à tous les participants.

Coupon de participation au concours « Musée »

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel : _____

QUESTION : Qui était en vedette lors de l'ouverture de la Saison culturelle ?



LAURÉATS DU CONCOURS Maisons fleuries 2011

Le mardi 18 octobre dernier avait lieu au Centre des loisirs l'édition 2011 de la remise de prix pour le concours Maisons fleuries, qui vise à récompenser les résidents et les citoyens corporatifs s'étant le plus illustrés pour la qualité de leur aménagement paysager pendant la saison estivale.

En tout, 21 prix ont été remis pendant la soirée, soit 11 dans la catégorie Aménagements résidentiels, 6 dans la catégorie Jardins communautaires et 4 grands prix. Ces derniers comprenaient des prix pour les industries et les institutions de même que le prix Raymond-Jasmin pour les commerces et le Grand Prix d'excellence Micheline-Arsenault pour le lauréat de l'année précédente ayant le mieux conservé la qualité de son aménagement.

CONTEST WINNERS

On Tuesday, October 18, the 2011 Edition of the awards presentation for the Maisons fleuries contest took place at the Centre des loisirs. The aim of the awards is to reward the residents and corporate citizens who stood out most for the quality of their landscape during the summer season.

A total of 21 prizes were awarded, including 11 in the Residential Category, 6 in the Community Gardens Category, and 4 grand prizes. The latter included prizes for industries and institutions, as well as the Prix Raymond-Jasmin for businesses, and the Grand Prix d'excellence Micheline-Arsenault presented to the previous year's winner who best preserved his or her landscape.



Lauréats dans la catégorie Aménagements résidentiels Winners in the Residential Category

- Monsieur Sylvain Paiement et monsieur Avedis Jamgotchian
- Madame Victoria Pompeo
- Le syndicat des copropriétaires des Jardins Montpellier phase II
- Monsieur Daniel Calbeaza et monsieur Didier Mongrolle
- Madame Lydia Iskat et monsieur Henri Venne
- Madame Susan E Caulfield-Levy et monsieur Joseph Levy
- Monsieur Jean-Roch Larose
- Monsieur Aimé Boileau
- Monsieur Gerlando Chiara et madame Franca Mastrolillo
- Monsieur Pierre Richard
- Monsieur Joseph Magelas et madame Lorraine Aubin



Lauréats dans la catégorie Jardins communautaires Winners in the Community Gardens Category

- Madame Beatriz Farbstein
- Madame Rosemary Schumacher-Ferraresi
- Madame Lucie Laplante
- Monsieur André Gingras
- Madame Suganthi Jeayakumar
(représentée par monsieur Jeayakumar Belasingam)
- Monsieur Georges Karam





Lauréat du prix du commerce Raymond-Jasmin
Winner of the Prix du commerce Raymond-Jasmin

PROVIGO
 400, avenue Sainte-Croix
 Madame Annie Dessureault
 Chef ingénieure



Lauréat dans la catégorie Entreprise
Winner in the Industry Category

ALTA LIMITÉE
 700, avenue Sainte-Croix
 Monsieur Paul Normand
 Directeur du développement des affaires



Lauréat dans la catégorie Institution
Winner in the Institution Category

CENTRE D'HÉBERGEMENT LES CÈDRES
 1275, boulevard de la Côte-Vertu
 Madame Louise Nicholl
 Assistante administrative



Lauréate du Prix d'excellence Micheline-Arsenault
Winner of the Prix d'excellence Micheline-Arsenault

Madame Julia Loukianova (absente)

Aménagement gagnant
Winning landscape





RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE de Saint-Laurent en 2010

La Charte de la Ville de Montréal prévoit que le maire d'arrondissement doit faire rapport sur la situation financière de l'arrondissement au moins quatre semaines avant la transmission au comité exécutif de son nouveau budget.



Transcription du rapport présenté au conseil de Saint-Laurent par le maire, M. Alan DeSousa, FCA, le 6 septembre 2011

Conformément à la loi, je dépose le rapport sur la situation financière de Saint-Laurent pour l'année 2010. Je proposerai aussi un bilan des réalisations de notre administration, un résumé des projets en cours et une projection de l'année 2012.

Comme vous le constaterez, l'année 2010 a été marquée par de bonnes avancées dans plusieurs de nos dossiers majeurs, dont la nouvelle bibliothèque et le complexe sportif. Ceci démontre que l'instabilité économique des dernières années n'a pas détourné l'administration laurentienne de ses objectifs visant à faire de notre communauté un endroit accueillant, sécuritaire et prospère.

RÉALISATIONS DE L'ADMINISTRATION LAURENTIENNE EN 2010

Affaires municipales et administration

Notre première section porte sur les affaires municipales et l'administration. En octobre, à l'approche de la canonisation du **frère André**, Saint-Laurent a souligné le lien historique qui l'unit à ce dernier en dévoilant un panneau d'interprétation à l'angle de l'avenue Sainte-Croix et du boulevard de la Côte-Vertu. C'est à cet endroit que se dressait l'Hôpital de Saint-Laurent où il nous a quittés en 1937.

En 2010, nos efforts en matière d'**accessibilité universelle** ont été remarquables. Nous avons reçu en mai le prix **Panam** lors du Défi sportif des athlètes handicapés. Ce prix vise à reconnaître la volonté et les efforts d'une municipalité montréalaise en matière d'accessibilité universelle. Aussi, le Centre des services de réadaptation L'intégrale nous a remis en octobre 2010 une **plaque commémorative** pour notre programme d'intégration d'enfants ayant des incapacités physiques et/ou intellectuelles aux camps de jour. L'an dernier, nous avons également participé à l'élaboration de la Politique municipale d'accessibilité adoptée en 2011 et effectué d'autres travaux à l'aréna Raymond-Bourque et à la mairie, sans oublier la salle Émile-Legault. D'ailleurs, nos employés de premières lignes, dont ceux du Bureau du citoyen, ont participé à une activité de sensibilisation portant sur l'accueil des personnes handicapées.

En plus de ceci, notre personnel du **Bureau du citoyen** s'est démarqué par sa participation à plusieurs comités du central pour le développement et le perfectionnement du service à la clientèle.

Notre **Programme d'accès à l'égalité en emploi** a donné de bons résultats. L'an dernier, Saint-Laurent a atteint tous ses objectifs, à l'exception de l'embauche de femmes chez les cols bleus, pour assurer une représentativité équitable des quatre groupes visés au sein du personnel, soit les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones.

Parlant de notre personnel, je suis toujours heureux de souligner son implication communautaire. Celle-ci s'est traduite en 2010 par 178 donateurs à la **collecte de sang** des Travaux publics et plus de 14 000 \$ récoltés au profit de quatre œuvres de charité lors de la **campagne annuelle de souscription des employés de Saint-Laurent**. Aussi, deux

campagnes de sollicitation du Magasin-partage auxquelles a participé l'arrondissement ont permis de remettre 320 paniers d'épicerie à Noël et 235 sacs à dos remplis de denrées et de fournitures scolaires à la rentrée.

En terminant, le conseil de Saint-Laurent a accueilli en novembre un nouveau membre, **M. Francesco Miele**. Ce dernier a été élu conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse lors d'élections partielles visant à remplacer **M. Laval Demers**, décédé tragiquement en septembre.

Culture, sports et loisirs

En culture, sports et loisirs, rappelons que Saint-Laurent a adopté en septembre, de concert avec la Ville de Montréal, la **Déclaration sur le sport régional**. Dans celle-ci, nous nous engageons, entre autres, à réaliser un plan directeur de nos installations sportives de manière à accroître l'accès des jeunes à une grande diversité de sports et à favoriser la progression des athlètes dans leur discipline.

Notre futur **complexe sportif** nous aidera certainement à atteindre ces objectifs. Le projet a suivi son chemin avec le lancement du concours d'architecture en août et la sélection des finalistes en septembre. Ceci a mené au dévoilement de son concept architectural en mars 2011.

Quant au concept de la future **bibliothèque**, il a été présenté à la population en février 2010 et, en décembre, la revue **Canadian Architect** lui a décerné l'un de ses prix d'excellence remis annuellement à des projets au stade du design. Au printemps, nous avons invité la population à proposer des noms pour les deux bibliothèques. Ils ont été annoncés en novembre lors du 45^e anniversaire de la bibliothèque existante. Il s'agissait de Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent pour cette dernière et de Bibliothèque du Boisé pour le nouvel édifice. Pendant l'automne, la conception des plans et devis finaux a été réalisée et un contrat pour l'œuvre d'art qui y sera intégrée a été octroyé.

La **Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent** demeure appréciée puisqu'elle a accueilli plus de 330 000 visiteurs, qui y ont effectué environ un demi-million de prêts. Elle s'est aussi démarquée en installant un guichet en libre-service et en étant la première à offrir des livres électroniques à Montréal.

Au printemps, comme mentionné plus tôt, la **salle Émile-Legault** a bénéficié de travaux estimés à 7 millions \$ pour lesquels Saint-Laurent a contribué à hauteur de 1 million \$. Ceux-ci ont permis d'améliorer l'acoustique, le confort des usagers et des artistes et également d'assurer l'accessibilité de la salle pour les personnes à mobilité réduite. Toute la population peut maintenant en profiter avec les spectacles proposés dans le cadre de la **Saison culturelle**, laquelle comprend de nouveaux volets gratuits.

Du côté des services, nous avons annoncé en septembre une collaboration avec le **Centre Y Saint-Laurent** nous permettant d'augmenter nos activités aquatiques de 80 heures par semaine. Notre adhésion au site **Loisirs en ligne** en novembre a amélioré l'accès à notre programmation en sports et en loisirs. Nous avons aussi pensé à nos jeunes avec la création d'une page Facebook pour le Centre des ados et la première édition du **DéfiArt**.

D'autres **investissements majeurs dans nos parcs** ont été réalisés afin de répondre aux besoins des familles. Aux coûts de 3,2 millions \$, les travaux touchaient les parcs Painter; Chamberland, Noël-Nord en plus de l'aménagement de la place des Outardes, dans Bois-Franc. Aussi, rappelons l'inauguration des **parcs Raymond-Vidal** et **Roman-Zytynsky**, deux figures importantes de notre communauté.

Développement communautaire

C'est toujours avec fierté que je commence la section Développement communautaire avec nos récipiendaires de l'**Ordre des Grands Laurentiens**, qui reconnaît l'apport exceptionnel de citoyens, d'organismes et d'employés au mieux-être de la collectivité laurentienne.

- **Catégorie Employé municipal :**
L'équipe responsable du Programme d'intégration d'enfants handicapés aux camps de jour
- **Catégorie Prix de la famille :**
Monsieur et madame Anthony et Alexia Calvillo
- **Catégorie Organisme communautaire :**
Les Aînés du Village Montpellier
- **Catégorie Citoyen :**
Madame Edvige Persechino

De son côté, Saint-Laurent a soutenu à hauteur de **689 103 \$** plusieurs athlètes locaux de même que différents organismes communautaires, sportifs et culturels qui contribuent au mieux-être de la collectivité. Aussi, dans le cadre du **Contrat de Ville**, volet lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la Ville de Montréal et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, neuf organismes se sont partagé 198 000 \$ pour réaliser des projets communautaires.

Dans nos secteurs d'intervention, une belle réalisation est née de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du **quartier Hodge-Place Benoit** avec l'inauguration à l'automne de la coopérative d'habitation Concorde. Il s'agit d'un ensemble de 48 logements communautaires destinés aux familles.

Plusieurs actions ont aussi été réalisées dans la **couronne Chaméran**. L'agrandissement du chalet du parc Painter a permis d'ajouter des salles communautaires et d'offrir une large programmation d'activités. Le **Bibliobus** a fait son premier arrêt en mars devant l'école Henri-Beaulieu et propose depuis un vaste éventail de documents à ses jeunes abonnés. Aussi, il a été décidé en 2010 de cibler uniquement des projets complémentaires au Plan d'action Chaméran 2009-2011 lors de l'appel de propositions lancé à tous les organismes de Saint-Laurent dans le cadre du Programme des initiatives familiales et/ou interculturelles.

La **Maison de la famille**, un autre projet attendu, a franchi une nouvelle étape avec la création de la Maison de l'enfance, un organisme qui y dispensera des services communautaires. À son ouverture en 2012, l'édifice abritera également une clinique de pédiatrie sociale et une garderie.

En novembre était célébré le premier anniversaire du **C@f St-Lo**, au Centre des loisirs. Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec a alors remis un prix d'excellence à Ressources Jeunesse de Saint-Laurent pour ce projet d'économie sociale.

Développement économique

Nous avons connu un bon bilan du côté du développement économique. Les entreprises de Saint-Laurent ont bien performé en choisissant de consolider leur structure pour demeurer concurrentielles.

Ceci s'est traduit par des **investissements de 689 millions \$** dans l'économie régionale réalisés par 2 688 entreprises des secteurs manufacturier, grossiste-distributeur et tertiaire moteur, une hausse par rapport à 2009.

Saint-Laurent a accueilli 60 nouvelles entreprises des trois grands secteurs, ce qui représente **4 390 nouveaux emplois**. Combiné aux emplois dans les autres catégories, ceci correspond à une hausse de 4,9 %.

Du côté de **Développement économique Saint-Laurent**, ses professionnels ont réalisé 4 701 interventions auprès de 327 entreprises. L'organisme a contribué à engendrer des investissements signifi-

catsifs de l'ordre de 133 millions \$, et a favorisé la création de 920 nouveaux emplois et le maintien de 4 544 autres. Seulement pour la création d'emplois, il s'agit d'une augmentation de 42 % par rapport à l'an dernier.

Son **Centre local de développement** a répondu à 395 demandes, soit 44 % de plus qu'en 2009. Ses interventions ont généré des retombées de 1,4 million \$ et la création de plusieurs nouveaux emplois.

Parmi les **tables de concertation** tenues, une nouvelle table sur l'environnement a été créée en juin avec la collaboration de Reebok-CCM Hockey en réponse aux besoins en développement durable des entreprises. Depuis, treize d'entre elles y participent.

D'autres entreprises ont fait la part belle aux transports durables en devenant clientes du **Centre de gestion des déplacements** de Développement économique Saint-Laurent. En 2010, ce sont plus de 50 000 travailleurs qui ont bénéficié de ses services.

Afin d'accélérer l'investissement immobilier, le **programme PRAM-Industrie**, qui permet aux promoteurs de bénéficier de remboursements de taxes foncières, a été poursuivi. Au total, 4 millions \$ seront remis sur une période de cinq ans pour permettre la construction ou la rénovation de bâtiments industriels. Ce sont 24,8 millions \$ de retombées économiques qui sont anticipées dans la région.

Pour ce qui est du **programme PRAM-Commerce**, qui bonifiera les démarches de revitalisation en cours sur les artères Décarie et Poirier, une vingtaine de marchands ont participé à une formation sur le design commercial en avril pour souligner son entrée. Depuis, 15 demandes de subventions ont été déposées. Portant sur les enseignes, les terrasses et l'étalage extérieur, les subventions offertes couvriront 50 % des honoraires d'un professionnel en design jusqu'à concurrence de 4000 \$ et le tiers des travaux admissibles pour un maximum de 33 000 \$.

Finalement, rappelons que nous avons dévoilé en mai les lauréats du **concours PME Académie**. Il s'agissait de la première édition de ce concours de création d'entreprises géré par Développement économique Saint-Laurent, avec la participation financière du Groupe financier TD et la collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent.

Environnement et développement durable

En environnement et développement durable, nous avons veillé à concrétiser en 2010 les grandes orientations exprimées dans notre **Cadre de référence en développement durable** et notre **Plan de foresterie urbaine**, tous deux adoptés l'année précédente.

Nous avons ainsi continué activement notre projet de **lutte aux îlots de chaleur urbains** en approuvant en juillet la convention entre l'arrondissement et le Conseil régional de l'environnement de Montréal pour la troisième phase du projet dans le parc industriel avec une contribution de

18 000 \$. En septembre, nous apprenions d'ailleurs que nos actions menées dans ce dossier depuis 3 ans avait inspiré la campagne **Révélez votre nature**, une offensive de verdissement des secteurs industriels à l'échelle de l'île.

De son côté, notre Direction des travaux publics a planté **1022 arbres** de grand calibre dans les parcs et les médianes, entre autres. Parallèlement, le Comité écologique du Grand Montréal a planté **536 arbres** de petit calibre dans le **boisé du parc Marcel-Laurin**. En vue de protéger cette oasis urbaine, Saint-Laurent a déposé en octobre un projet de règlement visant à modifier le règlement sur le zonage pour l'inscrire dans le répertoire des **milieux naturels protégés** du Conseil d'agglomération.

Lancé au printemps, le nouveau programme **Un enfant, un arbre** a mené à la plantation d'une vingtaine d'arbres. Nous invitons les familles ayant accueilli un nouvel enfant en 2011 à s'inscrire dès maintenant pour la prochaine plantation.

Saint-Laurent a également fait plusieurs réalisations en lien avec son **Plan d'action visant la gestion de l'eau de pluie et des refoulements**. Nous avons entretenu une étroite collaboration avec la Ville de Montréal dans ce dossier en 2010. Par exemple, l'équipe de notre Division des permis et inspections a participé à l'élaboration du projet de **Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout et les inondations** annoncé par la Ville en mai dernier et déjà adopté par 16 arrondissements, dont Saint-Laurent. Aussi, en avril, l'administration laurentienne a recommandé au Comité exécutif de Montréal d'octroyer un contrat de 130 000 \$ pour des systèmes de télémétrie permettant la lecture des niveaux d'eau dans les bassins de rétention souterrains. Elle a également participé à l'annonce d'une entente pour la construction de bassins de rétention à Montréal, dont un à Saint-Laurent.

Un autre projet remarqué est celui de l'**Éco-campus Hubert-Reeves**. Saint-Laurent a poursuivi sa collaboration avec Technoparc Montréal et la Direction des grands parcs et des espaces verts de Montréal afin de développer le concept. Il visera, entre autres, la préservation et la mise en valeur des milieux humides et l'implantation de plusieurs centres de recherche et d'entreprises dédiées aux technologies propres.

Pour sa septième édition, notre programme **Mon école écolo** a fait peau neuve. On y retrouvait un volet culturel qui permettait de développer la créativité des participants et un volet vague verte qui comprenait la plantation d'un arbre dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité. Neuf écoles se sont inscrites. Quant à notre concours **Maisons fleuries**, qui récompense les plus beaux aménagements paysagers, les températures clémentes ont incité 1104 résidents à s'inscrire.

Le bilan de notre **Plan de gestion des matières résiduelles** s'est révélé une fois de plus excellent. Ainsi, le tonnage de déchets a diminué de 2088 tonnes, passant de 28 901 tonnes en 2009 à 26 813 tonnes l'an dernier. C'est un résultat remarquable qui représente une diminution de 15 % comparé à l'année de référence 2004.

L'augmentation simultanée du tonnage des matières recyclables ramassées durant l'année 2010 démontre la synergie existante entre les différents services de collecte. Ainsi, l'an dernier, le tonnage s'est élevé à 6074 tonnes, comparativement à 5 691 tonnes en 2009. Là encore, c'est une augmentation de 133 % comparée à 2004.

Ces bons résultats sont en partie attribuables à la modification du format du bac de recyclage auprès des résidents des immeubles de 8 logements ou moins, lequel est passé de 64 L à 240 L. Près de 15 000 bacs ont été distribués sur une période de six semaines.

Aussi, le tonnage total des **résidus organiques** collectés est passé de 1701 tonnes en 2009 à 1884 tonnes l'an dernier. Ceci comprend 277 tonnes de **résidus verts**, 1349 tonnes de **feuilles mortes** et 258 tonnes de **bois** recueillies, dont 67 tonnes valorisées pour l'aménagement des sentiers dans le boisé du parc Marcel-Laurin.

Pour conclure, parmi les autres **faits saillants**, mentionnons que Saint-Laurent a été le premier arrondissement à faire l'acquisition de taille-haies, de débroussailleuses et de scies mécaniques électriques ou fonctionnant avec des piles rechargeables. Soulignons aussi le projet-pilote de distribution de barils de récupération d'eau de pluie, l'installation d'un premier îlot de récupération réservé aux commerçants du boulevard Décarie, la mise en service de la Patrouille bleue dédiée à la gestion responsable de l'eau potable, l'installation d'un toit vert aux Ateliers municipaux et notre appui à divers mouvements, dont le Défi vert et L'heure pour la Terre.

Habitation

Du côté de l'habitation, nous avons connu une excellente année comme l'atteste le bilan 2010 de la Direction du développement économique et urbain de Montréal. Dans celui-ci, Saint-Laurent occupe le **premier rang avec 1 027 unités d'habitation** mises en chantier sur les 6 099 recensées à Montréal. C'est même 357 de plus que l'arrondissement en deuxième position.

Ceci va de pair avec la hausse remarquable des **permis de construction** émis en 2010 à Saint-Laurent, lesquels représentent une valeur totale de 183,8 millions \$. C'est une augmentation de 39,6 millions \$, soit 27,4 %, comparativement à 2009. De ce montant, 105,2 millions \$ étaient consacrés au secteur résidentiel et 35,2 millions \$ au secteur industriel.

Cette tendance va se poursuivre, car, l'an dernier, le nombre de dossiers traités par le **Comité consultatif d'urbanisme** a augmenté de 38 %. Du côté résidentiel seulement, 932 unités d'habitation ont été approuvées comparativement à 830 en 2009. Le développement résidentiel des secteurs Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent s'est maintenu à un bon rythme avec respectivement 374 et 264 unités d'habitation.

Parmi les principaux projets qui ont retenu l'attention, soulignons la présence de plusieurs habitations multifamiliales dans des secteurs stratégiques à proximité du Vieux-Saint-Laurent et des stations de métro. Sans oublier quatre projets

d'agrandissement d'écoles et quatre projets de construction ou d'agrandissement de garderies, ce qui témoigne de notre croissance démographique soutenue.

Après avoir initié la démarche menant à la citation de la **maison Robert-Bélanger** comme monument historique, Saint-Laurent a poursuivi ses interventions dans ce dossier en approuvant, entre autres, le projet d'acte par lequel la Ville acquiert ce site.

Enfin, la propriété située au 1595, rue de l'Église a reçu un prix lors de l'**Opération patrimoine architectural 2010**. Félicitations à monsieur Stéphane Laflamme et à madame Pascale Descary.

Sécurité publique

En matière de sécurité publique, nous avons conçu l'an dernier notre **Plan d'urgence, de relève et de missions**, adopté en 2011. D'ailleurs, les grandes chaleurs vécues en 2010 ont permis de tester nos nouvelles procédures en déployant des mesures exceptionnelles à deux reprises. Ainsi, en mai, six jeux d'eau ont été ouverts avant la date prévue, alors qu'en juillet, nous avons activé un **plan d'intervention complet** en prolongeant les heures d'ouverture de plusieurs installations aquatiques, en installant huit îlots de rafraîchissement et en répondant aux appels d'urgence.

Notre campagne de communication des risques tenue il y a deux ans a continué à porter fruit. En février 2010, lors du **Mérite de la sécurité civile** décerné annuellement par le ministère de la Sécurité publique, nous avons remporté un Mérite dans la catégorie Municipalité pour cette activité.

Parmi les autres faits saillants, nous avons désigné le mois de mai « **Mois de la sécurité** » et implanté un système de **signalisation pour le déneigement** offrant une meilleure visibilité et un impact moindre sur l'environnement.

En terminant, notre **Patrouille de sécurité urbaine** est demeurée très active auprès de la population en plus de sa présence assidue lors des événements de l'arrondissement. Elle a, par exemple, effectué 400 interventions d'assistance auprès de citoyens et 300 interventions liées à un danger ou à des débris sur la voie publique.

Transports et travaux publics

En transports et travaux publics, plusieurs actions ont été réalisées en lien avec notre **Plan de transport local**, dont l'ouverture prochaine du **boulevard Cavendish** après des travaux qui se sont poursuivis pendant toute l'année 2010. Ceci permettra de désenclaver vers le nord les secteurs Nouveau Saint-Laurent et Bois-Franc et d'offrir aux résidents visés une meilleure accessibilité à divers services.

Parmi les autres réalisations avec lien avec le Plan de transport local, on retient :

- La création de 7 km de nouvelles **pistes et voies cyclables**.
- L'ajout de 110 espaces de stationnement pour vélos plus sécuritaires et accessibles dans les parcs.

- La poursuite de l'implantation de la limite de **vitesse à 40 km**.
- L'installation de onze afficheurs de vitesse.
- Le **système de vignettes** dans le Vieux-Saint-Laurent visant à donner une priorité de stationnement aux résidents du secteur.
- Les espaces de **stationnement réservés aux familles** près de divers édifices municipaux et parcs.

En juillet, **Bixi** a fait une percée remarquée avec l'installation pilote de cinq stations. En vue de son implantation permanente, Saint-Laurent étudie divers scénarios pour assurer sa viabilité.

En matière de **transport durable**, Saint-Laurent peut compter sur ses employés. Pour preuve, nous avons remporté le 22 septembre 2010 l'un des grands prix du **Défi entreprises** organisé par les Centres de gestion des déplacements de Montréal. Le défi consistait pour les 29 entreprises inscrites à inciter leur personnel à utiliser des moyens de transport durables pendant la journée en ville sans ma voiture.

De concert avec la Ville de Montréal, Saint-Laurent a poursuivi l'entretien de ses infrastructures de transport avec des investissements communs de **9,3 millions \$** pour les rues artérielles, **1,2 million \$** pour les rues locales et **4,8 millions \$** pour la réfection d'aqueduc et d'égout de rues locales, ainsi que **4,5 millions \$** pour l'aménagement de voies publiques dans les nouveaux développements résidentiels.

Les grands chantiers de 2010 comptent, outre le **boulevard Cavendish**, la réfection de l'**échangeur Décarie** et des rues Saint-Germain, Laperrière, L'Heureux, Frederik-Philips et Pitfield.

En 2010, notre administration a collaboré étroitement avec l'AMT pour minimiser les impacts de l'implantation du **Train de l'Est**. Nos négociations ont permis l'ajout d'un écran acoustique végétalisé le long de la rue Khalil-Gibrán.

Pour la troisième année de notre projet de remplacement des **conduites en plomb**, nos équipes ont effectué des analyses dans 509 résidences et procédé à 25 remplacements. Réalisé en collaboration avec la Ville de Montréal, l'École Polytechnique et le Centre des technologies de l'eau du cégep de Saint-Laurent, ce projet a déjà fait l'objet de plusieurs reportages télévisés.

Mentionnons aussi la participation de nos employés des Travaux publics à deux importantes opérations en début d'année, l'une visant les **nids-de-poule** et l'autre le **nettoyage du printemps**. Parallèlement, une brigade de propreté est entrée en vigueur en mai avec la mission d'entretenir nos artères commerciales.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Voici qui complète la section sur nos réalisations. Avant de passer au bilan financier de l'année précédente, je souhaite déposer à l'instant la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été octroyés. La période de référence pour ces contrats se situe entre le 1^{er} août 2010 et le 31 juillet 2011.

DONNÉES FINANCIÈRES DE 2010

Voyons maintenant les principales données financières pour l'année 2010. Nous avons une fois de plus réussi à dégager un **surplus de gestion** pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Ainsi, la dotation budgétaire de l'année financière 2010 s'élevait à 5 454 000 \$ pour les revenus et à 68 317 800 \$ pour les dépenses, ce qui totalise une dotation budgétaire nette de 62 863 800 \$. Une affectation du surplus libre de l'arrondissement au montant de 904 100 \$ avait été requise afin de financer plusieurs projets de la planification stratégique en cours à Saint-

Laurent lors de la confection du budget. Toutefois, elle n'a pas été utilisée dans sa totalité en fin d'année.

De même, les précipitations peu abondantes et une rigoureuse gestion ont généré une économie de 1 766 300 \$ dans les dépenses alors qu'un dépassement de notre objectif de revenus de 2 060 894 \$ a permis de dégager un surplus de gestion après ajustement de 6 740 700 \$. Ce dernier inclut, entre autres, un montant de 246 000 \$ de vente d'actifs et une subvention de 229 600 \$ pour la bibliothèque.

Le tableau suivant expose par activités les variations entre le budget original modifié et les résultats réels pour l'année 2010.

États des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2010

	BUDGET ORIGINAL	BUDGET MODIFIÉ	RÉEL
Revenus et dotation budgétaire			
Dotation budgétaire	62 863 900 \$	61 049 100 \$	61 049 100 \$
Revenus de sources locales	4 549 900 \$	4 549 900 \$	6 623 300 \$
Affectation de surplus	904 100 \$	904 100 \$	904 100 \$
Affectation fonds de parcs		290 000 \$	290 000 \$
Total des revenus	68 317 900 \$	66 793 100 \$	68 866 500 \$
Dépenses			
Administration générale	11 518 800 \$	10 698 800 \$	9 622 700 \$
Sécurité publique	979 300 \$	1 032 900 \$	905 100 \$
Transport - voirie municipale	8 667 400 \$	8 856 600 \$	8 276 100 \$
Transport - enlèvement de la neige	8 139 700 \$	7 300 700 \$	6 372 400 \$
Transport - éclairage de rues, stationnement et circulation	3 439 800 \$	3 393 600 \$	3 260 600 \$
Hygiène du milieu	9 619 600 \$	9 285 100 \$	9 016 900 \$
Santé et bien-être	1 062 700 \$	1 198 200 \$	1 094 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	3 775 900 \$	3 741 200 \$	3 464 000 \$
Loisirs et culture	21 114 700 \$	21 286 000 \$	20 523 400 \$
Total des dépenses	68 317 900 \$	66 793 100 \$	62 536 100 \$
Excédent des revenus sur les dépenses			6 330 400 \$
Ajustements de notre surplus :			
Vente d'actifs			246 000 \$
Subvention bibliothèque			229 600 \$
Libération syndicale – répartition arrondissement			(65 300 \$)
Surplus de gestion 2010			6 740 700 \$

Programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, nous avons réalisé en 2010 des investissements de 10,8 millions \$. En voici quelques exemples :

- 104 000 \$ pour le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque
- 107 000 \$ pour le projet de construction d'un complexe sportif
- 2 388 000 \$ pour la poursuite des travaux de mise aux normes des chalets des parcs Painter et Chamberland
- 1 056 000 \$ pour la poursuite des travaux d'aménagement et de réfection des piscines dans les parcs Painter et Chamberland
- 2 495 000 \$ pour le réaménagement de parcs, dont l'Archevêque, Alexis-Nihon, Noël-Sud et des travaux dans les parcs Painter et Chamberland
- 1 134 000 \$ pour la poursuite des travaux d'aménagement du parc Philippe-Laheurte
- 2 172 000 \$ pour la réfection de pavage, de trottoirs et de rues collectrices
- 1 141 000 \$ pour le programme de remplacement des véhicules

APERÇU DE L'ANNÉE 2011

Indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2011

L'arrondissement prévoit respecter l'enveloppe de dépenses de 69 152 000 \$ après divers ajustements et contraintes, ainsi que l'objectif de revenus de sources locales, lequel s'élève à 5 454 000 \$.

Projets en cours

Pour ce qui est de l'aperçu de l'année 2011, l'administration laurentienne poursuit la concrétisation de ses grandes orientations :

- Élaboration de notre Plan stratégique 2011-2012 et de notre Plan de développement durable 2011-2015
- Construction de la nouvelle bibliothèque et élaboration du plan de mise en service et d'exploitation
- Réalisation des plans et devis pour le complexe sportif
- Poursuite des travaux d'accessibilité universelle dans différents édifices municipaux et intégration de mesures visant à améliorer la représentativité du groupe des personnes handicapées au sein du personnel
- Poursuite de notre collaboration dans le dossier de l'Éco-campus Hubert-Reeves

- Poursuite des travaux de réaménagement dans les parcs Gold, Marlborough et Saint-Laurent
- Aménagement d'une nouvelle phase du parc Philippe-Laheurte
- Aménagement d'une bande verte sur le boulevard Thimens et de deux nouveaux parcs, soit Robert-Mitchell et le site du lac E, dans Bois-Franc
- Réfection d'aqueduc et d'égout dans les rues Cardinal, Barré et de la Sorbonne
- Pavage du boulevard du Ruisseau et des rues Dépatie et Hocquart

Programme triennal d'immobilisations 2011, 2012 et 2013

Le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 s'élève à un emprunt à la charge des contribuables de 24 millions \$.

Pour l'année financière 2011, une somme totalisant 25,5 millions \$ devrait être investie dans l'arrondissement, ce qui comprendra un budget original de 9,5 millions \$, un solde non dépensé, mais engagé en 2010 de 8,2 millions \$ et des transferts budgétaires corporatifs de 7,7 millions \$.

Voici les principaux projets du Programme triennal d'immobilisations en 2011 :

Programme triennal d'immobilisations pour 2011

	Budget
Réhabilitation des artères commerciales, de trottoirs et de chaussées et mesures découlant du Plan de transport	2 millions \$
Programme de remplacement des véhicules	830 000 \$
Programme d'économie d'énergie à l'aréna Raymond-Bourque et réfection des abris à abrasifs	1,5 million \$
Aménagement du parc Philippe-Laheurte	1,7 million \$
Réaménagement des parcs Gold, Marlborough et Saint-Laurent	1,3 million \$
Aménagement du lac E dans le secteur Bois-Franc	800 000 \$
Aménagement d'un parc au site Mitchell	450 000 \$
Aménagement d'une bande verte sur le boulevard Thimens	300 000 \$
Poursuite du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque	9,3 millions \$
Poursuite du projet de construction d'un complexe sportif	7,5 millions \$



Le Bibliobus



Le parc Chamberland



La maison Robert



La Patrouille de sécurité urbaine

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2012

Orientation générale du budget

Pour l'année 2012, notre administration prépare en ce moment un budget qui nous permettra, dans un souci de continuité, d'offrir la même qualité de services à la population et d'accomplir nos objectifs, et ce, malgré les enjeux économiques actuels.

Le défi consistera à monter le cadre financier pour assurer la réalisation des projets prioritaires ciblés dans notre Plan stratégique 2011-2012 et l'exploitation de la nouvelle bibliothèque et du complexe sportif. L'arrondissement devra aussi assumer tous les coûts liés à l'indexation et à une nouvelle hausse de la taxe de vente du Québec.

Programme triennal d'immobilisations 2012, 2013 et 2014

Le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 s'élève à un emprunt à la charge des contribuables de 24,1 millions \$, tout en représentant des investissements de l'ordre de 85,3 millions \$ sur 3 ans.

Il comprendra, entre autres, 17,2 millions \$ pour la nouvelle bibliothèque, 44,6 millions \$ pour le complexe sportif et 7 millions \$ pour l'aménagement de nouveaux parcs dans les secteurs Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent.

CONCLUSION

Voilà qui complète notre bilan pour l'année 2010. Les réalisations de notre administration de même que les excellents indicatifs financiers de cet exercice sont la preuve de notre solidité en tant qu'équipe et de la justesse de notre vision.

Mes collègues du conseil et moi n'avons jamais hésité à placer notre confiance en la capacité de notre personnel et en la collaboration de la population et de nos partenaires des différents milieux. C'est cette confiance qui nous permet aujourd'hui de mettre la touche finale à des projets jugés certes ambitieux mais néanmoins nécessaires pour assurer la prospérité et la croissance de notre population.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à nous contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur l'un des sujets abordés.